

■ **Carrosserie 'Jeanmanuel' Jean Roch et Manuel Marin**, à Versoix, CH-660-0304975-3, carrosserie; atelier de peinture (FOSC du 24.11.1993, p. 6194). La société en nom collectif 'Carrosserie 'Jeanmanuel' Jean Roch et Manuel Marin' est dissoute et radiée suite à la sortie de l'associé Marin Manuel; Roch Jean, jusqu'ici associé, en continue les affaires sous la raison individuelle **Carrosserie 'Jeanmanuel' Jean Roch**, conformément à l'article 579 CO. Titulaire: Roch Jean, jusqu'ici associé, continue à signer individuellement.

Journal no 9041 du 11.07.2007
(04028412 / CH-660.0.304.975-3)